



Rapport financier trimestriel

2022-2023

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022

ISSN 2818-0887

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites dans la [Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères](#). Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses de 2022-2023 \(Parties I et II\)](#) et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant du Roi au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2022-2023 \(Parties I et II\)](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2022-2023. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section met en évidence les faits significatifs qui ont contribué aux écarts des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 31 décembre 2022.

État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations, les autorisations budgétaires totales dont dispose le Bureau présentent une augmentation nette de 1 016 000 \$ (4,1 %) comparativement au trimestre correspondant de 2021-2022. Cette augmentation est surtout attribuable au financement obtenu pour les rajustements de la rémunération (651 000 \$), au remboursement au chapitre de la rémunération (133 000 \$) et aux postes législatifs (219 000 \$).

Dépenses budgétaires par article courant

Avec la normalisation des opérations du Bureau à mesure que les restrictions de la santé publique locale contre la COVID-19 sont assouplies ou supprimées, les dépenses trimestrielles du Bureau ont augmenté de 513 000 \$ (8,6 %), par rapport à celles de l'exercice précédent, tandis que les dépenses depuis le début de l'exercice ont grimpé de 2 million de dollars ou de 12,5 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable principalement aux frais liés au personnel (1 400 000 \$), aux frais de voyage (437 000 \$), aux services d'information (214 000 \$) et à l'acquisition d'équipements et logiciels informatiques (222 000 \$) et compensé par une diminution dans les services professionnels & spéciaux (243 000 \$).

C) Risques et incertitudes

Le présent rapport financier trimestriel du Bureau reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 24 juin 2022.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022

avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficience opérationnelle et optimiser les ressources. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Changements importants au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2022

Le 19 décembre 2022, une nouvelle secrétaire adjointe s'est joint au BSGG pour superviser les opérations.

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par

M. Ian McCowan
Secrétaire du gouverneur général

Original signé par

Maia Welbourne
Dirigeante principale des finances par intérim

Ottawa, Canada
Le 24 février 2023

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022



État des autorisations (*non-vérifié*)

(en milliers de dollars)	Exercice financier 2022-23			Exercice financier 2021-22		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépense du Programme	22 168	5 600	15 706	21 371	5 106	13 831
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 202	550	1 651	2 164	541	1 623
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	934	235	706	771	230	690
Traitements du gouverneur général	342	86	257	324	82	142
Autorisations budgétaires totales	25 646	6 471	18 320	24 630	5 959	16 286

Note: N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 31 décembre 2022



Dépenses budgétaires par article courant (*non-vérifié*)

(en milliers de dollars)	Exercice financier 2022-23			Exercice financier 2021-22		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	18 530	5 034	14 153	17 993	4 274	12 711
Transports & communications (02)	544	201	804	1 310	200	367
Information (03)	467	120	493	776	99	278
Services professionnels & spéciaux (04)	2 735	406	997	1 806	665	1 240
Location (05)	560	151	393	525	231	391
Réparation et entretien (06)	73	8	17	15	0	2
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	535	155	345	1 025	182	327
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	1 072	161	400	331	71	179
Paiements de transfert (10)	983	235	706	778	230	690
Autres subventions et paiements (12)	147	0	12	71	7	101
Total des dépenses budgétaires	25 646	6 471	18 320	24 630	5 959	16 286